MP Truck TODD

www.toddchrono.com

DISTRIBUTION DE PIÈCES DÉTACHÉES PL/VUL
PRESTATIONS MÉCANIQUES POUR PL/VUL TOUTES MARQUES
DIAGNOSTICS
TACHYGRAPHIE
CARROSSERIE
TRAVAUX SUR REMORQUES ET CITERNES

VALIDÉ

Vos règlements doivent être adressés à :
Société : TODD GT
Z.I. du Martray - Route de Rouen
14730 GIBERVILLE
Tel : 02.31.35.48.00
Mail : compta.client@toddfrance.com

FACTURE (C) NO 2148701 27/03/26 DUPLICATA 1

N° CLIENT	MAG	VOTRE RÉFÉRENCE	MODE DE PAIEMENT
12799999			CH - NON PAYE

09:34

MP TRUCK TODD DUNKERQUE
ZI LA PETITE SYNTHE
676 AVENUE DE LA GIRONDE
59640 DUNKERQUE
Tel: 0328610601 Fax: 0328606789
TVA: FR18453452013

ADRESSE DE LIVRAISON
PROTECTION CIVILE
90 ROUTE DU CHAPEAU ROUGE
59229 TETEGHEM

ADRESSE DE FACTURATION
PROTECTION CIVILE
90 ROUTE DU CHAPEAU ROUGE
59229 TETEGHEM

RÉFÉRENCE ARTICLE	DÉSIGNATION	QTÉ	U.V.	P.U.H.T.	U.T.	REMISES	P.U. NET H.T.	MONTANT H.T.	T.V.A.
Vous avez ete servi par : TANGE CEDRIC				09:34:01/D-16/R-UU/M-00016422/O-A/P-RF					
NOTRE BON No 305550-27-12799999 DU 06/03/2026 SERVI PAR : 00016422 (D-16/R-UU/M-00016422/O-A/P-RF)									
DIVISION : VUL									
VEHICULE									
IMMATRICULATION	EH-191-PG								
Date intervention :	06/03/2026								
Type intervention :	Reparation								
Kilometrage :	152559								
Marque :	ZZ DIVERS	Modele		: ZZ DIVERS					
1ere mise circulation :	/ /								
Remplacement du coussin	de suspension ARG.								
AIMOFPECVUL	PRISE EN CHARGE VUL	1	PI	17,00	PI	NET	17,00	17,00	2
FSP RECYVUL	ECO PARTICIPATION VUL	1	UN	6,00	UN	NET	6,00	6,00	2
FSP CONSOVUL	CONSOMMABLES VUL	1	UN	9,00	UN	NET	9,00	9,00	2
RENT8200026090	COUSSIN PNEUMA	1	PI		PI	NET	880,00	880,00	2
AIMO100	MAIN D'OEUVRE VL 1	1	PI	74,00	PI	NET	74,00	74,00	2

Des penalites de retard sont exigibles le jour suivantla date de reglement figurant sur la facture dans le cas ou les sommes dues sont payees apres cette date.Ces penalites sont dues sans qu'un rappel soit necessaire. Si la carence de l'acheteur rend necessaire un recouvrementamiable ou judiciaire, tout retard donne lieu, en plus des penalites de retard,au versement d'une indemnite forfaitaire de 40 euros minimum

Code T.V.A.	Base T.V.A.	Taux T.V.A.	Montant T.V.A.
2	986,00	20,00	197,20

986,00
197,20

TOTAL T.T.C. 1183,20

Le client déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de vente et d'intervention figurant au verso du présent document et en particulier la clause de réserve de propriété jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires.

Signature :

- Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- Pénalités de retard calculées sur la base de trois fois le taux légal d'intérêt en vigueur.
- Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO